

en termes monétaires, les valeurs environnementales prennent de nombreuses formes : systèmes atmosphériques, réseaux fluviaux, écosystèmes, irréversibilités, ressources non renouvelables, valeurs sociologiques et éthiques. Il y a une divergence de vues fondamentale entre ceux qui croient que toutes les espèces ont une valeur intrinsèque et ceux qui croient que seul l'être humain en a une.

Tout comme il n'y a pas d'unité de mesure acceptée dans les négociations environnementales, il n'y a pas non plus de tribune de négociation unique. Presque tous les organes des Nations unies et certaines autres organisations offrent des programmes qui, à un degré ou un autre, ont des conséquences sur l'environnement. En outre, les organisations commerciales et économiques internationales œuvrent maintenant elles aussi dans ce domaine et les fonctionnaires des ministères et des organismes gouvernementaux ont tendance à accorder une attention particulière aux programmes et mesures des organismes internationaux pour lesquels ils assument une responsabilité particulière. De nombreux organismes régionaux et accords bilatéraux portent sur l'environnement et des accords sur des domaines connexes, comme le transport ou l'industrie, ont des incidences diverses sur l'environnement. Un vaste éventail d'instruments internationaux s'est développé, certains d'entre eux étant exécutoires, les autres, des engagements uniquement politiques. Les liens entre eux constituent en soi un domaine d'analyse.

Il serait erroné de considérer que le dossier de l'environnement international consiste surtout à négocier de nouveaux instruments internationaux. De plus en plus, le contrôle des instruments et des organismes existants est devenu une tâche importante, qui exige de grandes ressources, mais en même temps une tâche essentielle pour évaluer la performance environnementale et planifier les mesures à prendre. Les programmes d'aide visant à renforcer la capacité des pays en développement de relever les défis environnementaux deviennent de plus en plus essentiels pour obtenir un appui pour de nouveaux programmes et accords environnementaux régionaux et mondiaux et pour faire avancer ceux qui existent déjà. Les projets de coopération, les études, les symposiums et l'échange d'information entre les pays ayant une optique commune permettent de renforcer la confiance et d'échanger des connaissances et des compétences précieuses. Au moment où les pays s'efforcent de relever de nouveaux défis, ils doivent aussi maintenir l'efficacité des programmes déjà en place et améliorer la conformité aux règles environnementales.

L'émergence de l'environnement comme grande préoccupation de la politique étrangère a jeté un nouvel éclairage sur des questions de gouvernance, en particulier la participation de la société civile. Tous les gouvernements qui s'efforcent d'atteindre un vaste éventail d'objectifs environnementaux par l'entremise de la réglementation ou de la fiscalité entreprennent une tâche lourde. Souvent, ces objectifs ne peuvent être atteints qu'en s'appuyant sur la nouvelle éthique sociale d'un grand nombre d'acteurs sociaux et économiques. Ce facteur a d'importantes conséquences internationales et nationales.

LA CONDUITE DE LA DIPLOMATIE ENVIRONNEMENTALE CANADIENNE

Il y a plusieurs aspects essentiels de la gestion des relations internationales en ce qui se rapporte à l'environnement. Cette gestion doit être solidement enracinée dans un savoir adéquat, étroitement liée aux problèmes et aux possibilités de l'exécution nationale, compatible avec le contexte juridique et institutionnel international, et sensible aux facteurs qui motivent les positions des autres pays.

Aucun ministère ou organisme gouvernemental ne peut normalement offrir toutes les compétences et assurer toute la coordination nécessaire : c'est d'abord et avant